

ANNONCES LÉGALES

Etude de M^e COURMONT, notaire à Lille, rue Royale, 41.

VILLE DE LILLE
VASTE PROPRIÉTÉ
Rue du Molinel, 45, 47, 49

Demande en séparation de biens
Assistance judiciaire
(Démission du 6 janvier 1885).

Par exploit de Douvrais, huissier à Lannoy, en date du septembre 1885.

Il appert :

Que la dame Laure DESMONS, épouse de M^e Auguste VANDEN-BERGHE, avec lequel elle demeure à Lille, est Léger, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

M^e Charles BOITEL, avoué à Lille, est constitué et occupe pour la dite dame Vandenberghe.

Pour extrait,
Charles BOITEL.

Etude de M^e Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Bourse, 61.

SÉPARATION DE BIENS
Assistance judiciaire
(Démission du 6 janvier 1885)

Par exploit de l'huisier Moity, de Lille, en date du 27 janvier 1885, enregistré,

Il appert :

Que Mme Estelle BONDUES, sa profession particulière, épouse de M^e Edmond PILATE, marchand, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Lille, section de Saint-Maurice.

Le 27 janvier 1885, le dit sieur Pilate, son mari, et le syndic à la faillite de ce dernier, se demandent en séparation de biens.

M^e Emile GODRON, avoué à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pour extrait,
Signé : GODRON.

Tribunal de Commerce de Lille

Messieurs les édificiers de la faillite du sieur HONNART et MONCHAUX, négociants à Armentières, et M^e MONCHAUX, sieur HONNART et MONCHAUX personnellement, sont invités à rentrer au Tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le 31 janvier 1885, à une heure et demie du soir, pour vérifier et affirmer leur créance.

Le Greffier du Tribunal,
BROUTIN.

Tribunal de Commerce de Lille

Messieurs les édificiers de la faillite du sieur Adolphe LONGUET ET TAILLER, sieur en tozette et cultivateur Athisches, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le 2 février 1885, à dix heures et demie du matin, pour vérifier et affirmer leur créance.

Le Greffier du Tribunal,
BROUTIN.

IMMEUBLES
A VENDRE

A VENDRE, un TERRAIN située, 79, rue de l'Ourmelet, ayant 18 mètres front à rue, sur 10 mètres de profondeur. Facilités de paiement. — Prendre l'adresse au bureau du journal.

20 J. 20f. — 1015

COMMUNE DE GUEMAPPE (P.-de.-G.)

A VENDRE
Par adjudication publique
A la requête de M. Emile Caron, liquidateur

UNE

Grande Fabrique

DE SUCRE INDIGÈNE

RENTES ET ACTIONS

DU COMPTEUR (GOUVERNEMENT) ET TRÉASURERIE

DU COMPTANT (GOUVERNEMENT) ET